

## **Communiqué de presse du Conseil administratif**

Aux représentant-e-s des médias

**23 mai 2024**

### **Proposition de crédits pour la transformation du centre sportif de la Queue-d'Arve**

**Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture de deux crédits de réalisation pour un montant de 13'451'300 francs, destinés à la transformation du centre sportif de la Queue-d'Arve, à la requalification des aménagements extérieurs, et à l'acquisition d'équipements pour la salle omni-sport.**

La Ville de Genève dispose d'une offre sportive riche et variée. Cependant, la plupart de ses infrastructures sont vieillissantes, saturées à certaines heures et/ou inadaptées aux besoins de disciplines sportives, et ne permettent pas de développer l'organisation et l'accueil d'événements sportifs.

Par ailleurs, avec les quelques 20'000 habitant-e-s supplémentaires attendu-e-s à l'horizon 2030, la Ville doit pouvoir maintenir son offre sportive, repenser et optimiser le déploiement des équipements sportifs sur son territoire en fonction notamment des besoins actuels et à venir.

Le Plan directeur des infrastructures sportives de 2017, ainsi que le plan directeur des sports adopté par la Ville en 2022, ont identifié l'actuelle salle omnisports du centre sportif de la Queue-d'Arve comme le lieu pouvant être transformé en salle multisport permettant l'accueil de manifestations d'envergure avec la mise en place de gradins rétractables, permettant, lorsqu'ils sont fermés, d'utiliser la salle triple pour les entraînements et les manifestations régionales.

#### **Une nouvelle salle dédiée aux manifestations**

La rénovation de la salle triple du centre sportif de la Queue-d'Arve permettra d'optimiser l'utilisation de cette salle. Cette salle multisports de compétition va permettre l'accueil de diverses manifestations sportives d'envergure (handball, basketball, volleyball...) avec différentes configurations possibles grâce aux gradins rétractables permettant d'accueillir jusqu'à 3'260 personnes.

La réception du Centre Sportif sera déplacée au niveau de l'entrée principale afin d'accueillir le public dans des conditions optimales. Un accès depuis la réception par l'entrée principale pour la halle accueillant le squash, l'escalade ainsi que la pétanque sera également créé.

## **Nouvelles plantations**

Le projet prévoit également de revoir l'ensemble de la zone d'accès et du parking en mettant en place des surfaces perméables, en aménageant de nouveaux espaces végétalisés, et en réorganisant les flux de circulation.

### **Contacts :**

#### **Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM)**

Mme Frédérique Perler, conseillère administrative, par l'intermédiaire de Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle,  
022 418 20 32 / 079 203 23 75 – [catherine.armand@ville-ge.ch](mailto:catherine.armand@ville-ge.ch)

#### **Département de la sécurité et des sports (DSSP)**

Mme Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative, par l'intermédiaire de M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication,  
079 596 19 79 – [cedric.waelti@ville-ge.ch](mailto:cedric.waelti@ville-ge.ch)

## **Proposition de crédits pour la rénovation de la Cité-Jonction**

**Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture de plusieurs crédits pour un montant total de 23'746'200 francs destinés au financement des études pour la rénovation des deux tours de la Cité-Jonction, et à l'organisation de trois concours d'architecture destinés à l'extension des deux barres de logements rue des Deux-Ponts, à la requalification des aménagements extérieurs et à la réalisation d'une crèche et d'équipements publics scolaires (cuisine de production et locaux parascolaire).**

### **Cité-Jonction, un grand ensemble vieillissant**

Avec 480 logements, le périmètre de Cité-Jonction est le plus important « grand ensemble » propriété de la Ville de Genève. L'ensemble est composé de trois tours et de deux barres de logements, disposées autour d'un espace central situé sur une toiture-jardin, sous lequel sont aménagés des locaux artisanaux. Il accueille également un groupe scolaire ainsi qu'un centre de loisirs. Depuis sa construction dans les années soixante, aucuns travaux majeurs n'ont été effectués.

Les différentes propositions de crédits doivent permettre de financer les études et l'organisation des concours pour la rénovation globale du périmètre de Cité-Jonction.

### **Rénovation et extension indispensables**

L'obsolescence de nombreuses parties de construction du périmètre de Cité-Jonction fait que certains travaux deviennent aujourd'hui une nécessité. Les priorités liées à la sécurité et la salubrité des lieux font, pour certaines déjà, l'objet de travaux d'urgence ponctuels en plus des interventions d'entretien courant, mais aujourd'hui, ces interventions se multiplient et sont de plus en plus rapprochées.

Par ailleurs, la répartition typologique de l'époque ne correspondant plus à la demande et aux besoins actuels, une amélioration de l'habitabilité ainsi que le rééquilibrage d'offre de logements sont nécessaires. Enfin, il existe un besoin avéré d'équipements publics dans le quartier. La réalisation d'une nouvelle crèche, l'agrandissement des locaux parascolaires et la création d'une cuisine de production pour le service de la petite enfance vont être aussi étudiés.

### **Transition énergétique**

L'ensemble est également le deuxième plus grand consommateur du patrimoine de la Ville de Genève. Le site doit faire sa transition énergétique pour pouvoir offrir non seulement un meilleur confort à ses habitant-e-s, mais également mieux répondre aux objectifs de la Ville de Genève en termes d'économies d'énergie et d'urgence climatique.

### **Requalification des espaces extérieurs**

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitant-e-s de tout l'ensemble de Cité-Jonction et lutter contre les îlots de chaleur dans ce quartier très minéral, une revalorisation des espaces extérieurs publics et des liaisons avec les espaces alentours est également au programme.

**Contact : Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM)**  
Mme Frédérique Perler, conseillère administrative, par l'intermédiaire de Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle,  
022 418 20 32 / 079 203 23 75 – [catherine.armand@ville-ge.ch](mailto:catherine.armand@ville-ge.ch)

## **Octroi de subventions à Genève Volley et aux Lions de Genève pour l'année 2024**

Le Conseil administratif a décidé, lors de sa séance de ce jour, l'octroi de deux subventions destinées à soutenir les activités de deux clubs de l'élite sportive genevoise. La somme de 250'000 francs a ainsi été octroyée aux Lions de Genève (basketball), et 130'000 francs ont été accordés à l'association Genève Volley. Acteurs majeurs dans leurs sports respectifs au niveau national, ces deux clubs sont soutenus de longue date par la Ville de Genève.

**Contact : Département de la sécurité et des sports (DSSP)**  
M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication,  
022 418 24 82 / 079 596 19 79 – [cedric.waelti@ville-ge.ch](mailto:cedric.waelti@ville-ge.ch)